

CARE

Centre des
Activités de
REhabilitation

LA MISSION :

Le CARE a pour vocation de proposer aux patients de l'hôpital des évaluations et des prises en charge de réhabilitation psychosociale, afin de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. Chaque patient est accompagné dans l'élaboration d'un projet personnalisé.



Centre Hospitalier
Sainte-Marie
NICE

Renseignements : - Pôle Sanitaire de Réhabilitation Psychosociale
- Dr Julien VINENT - Tel : 04.93.13.55.02 Mail : julien.vinent@ahsm.fr
- Sabrina SASSONE - Tel : 04.93.13.58.89 Mail : sabrina.sassone@ahsm.fr

Une équipe pluridisciplinaire :

Le CARE est constitué d'une équipe expérimentée composée de :

- Médecin Psychiatre
- Cadre de Santé
- Neuropsychologue
- Psychologue clinicien
- Infirmier
- Educateur
- Art thérapeute
- Diététicien
- Assistante sociale
- Médiateur de santé



Ses objectifs ?

- Améliorer la qualité de vie des patients
- Améliorer l'insight
- Limiter les risques de rechute, le nombre et la durée des hospitalisations
- Optimiser l'observance des traitements
- Améliorer les capacités d'insertion socio-professionnelle

Quels patients peuvent être pris en charge ?

Tous les patients en dehors d'une période de crise peuvent être pris en charge par le CARE !

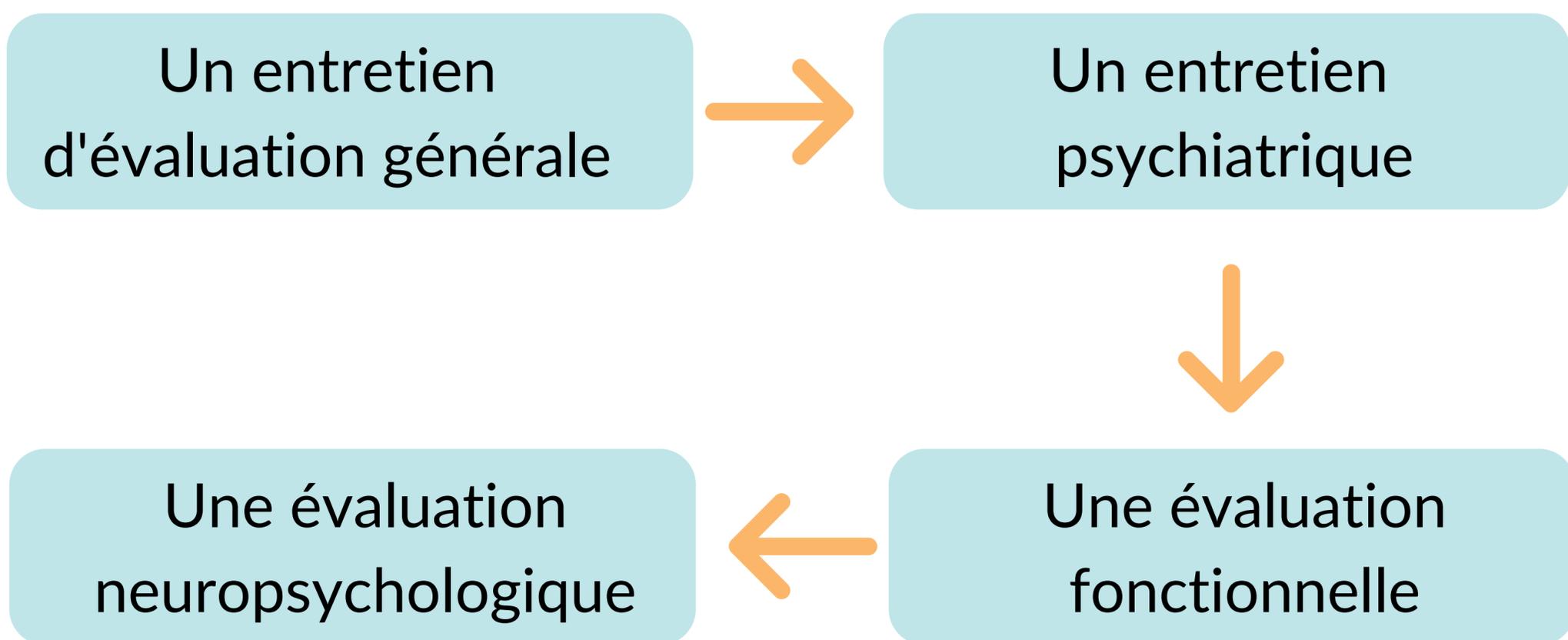


Le parcours d'admission et d'évaluation du patient :

Tous les patients entrant au CHSM de Nice bénéficient d'un entretien d'évaluation générale de réhabilitation.

Les besoins et les ressources de chaque patient sont identifiés par l'équipe du CARE dans le but d'établir un projet de réhabilitation personnalisé.

Cette évaluation comporte :



Suite à cette période d'évaluation, une synthèse permet de définir avec le patient un plan d'action pour la mise en oeuvre de son parcours de réhabilitation.

Des activités sont programmées et proposées selon un planning défini en fonction du projet.

Une orientation dans les domaines du logement, social ou professionnel est également proposée.

Le CARE prend aussi en charge des patients non hospitalisés ou sortis de l'hospitalisation.

Activités de réhabilitation proposées :



Le CARE travaille en réseau

- Centre Médico-Psychologique
- Hôpital de Jour et CATTP
- Médecins (généralistes, psychiatres) et IDE libéraux
- Etablissement de travail en milieu protégé (ESAT, EA, CRP)
- SAVS et SAMSAH
- Foyers d'hébergement
- Cliniques de psychiatrie et/ou d'addictologie